



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 5
2024

Bulletin officiel n° 5 du 1er février 2024

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2024/Hebdo5>

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Modification de l'arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

→ [Arrêté du 15-1-2024](#) – NOR : ESR2401563A

Appel à candidatures

Renouvellement des deux experts académiques du programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires (Peaps)

→ [Avis](#) – NOR : ESR2402389V

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université (groupe III)

→ [Arrêté du 3-1-2024](#) – NOR : ESRD2401088A

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (groupe II)

→ [Arrêté du 5-1-2024](#) – NOR : ESRD2401092A

Conseils, comités, commissions

Nomination au Haut comité scientifique de l'Observatoire de Paris

→ [Arrêté du 16-1-2024](#) – NOR : ESR2401578A

Titres et diplômes

Modification de l'arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

NOR : ESRS2401563A

→ Arrêté du 15-1-2024

MESR - Dgesip A1-3

Vu ordonnance n° 45-2138 du 19-9-1945 modifiée ; décret n° 2012-432 du 30-3-2012 modifié, notamment article 54 ; arrêté du 13-2-2019 ; arrêté du 25-10-2021 modifié ; avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables en date du 13-11-2023

Article 1 – Après l'article 2-5 de l'arrêté du 25 octobre 2021 susvisé, il est inséré un article 2-6 ainsi rédigé :

« Art. 2-6.- Les dispenses d'épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) prévues à l'article 54 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 susvisé sont également accordées aux candidats qui justifient des diplômes suivants :
« - Diplôme de l'école de management de Grenoble, diplôme d'études supérieures en management, parcours expertise comptable et audit financier, dispenses des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du DSCG. »

Article 2 – La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et le directeur général des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 janvier 2024,

Pour le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et par délégation,
L'administratrice des finances publiques adjointe,
Alexia Wolff

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
Le chef du département des formations des cycles master et doctorat,
Pascal Gosselin